Résultats du Conseil européen, 18-19 juin 2009

2009/2595(RSP) - 08/06/2009

Le Conseil a tenu un **débat d'orientation** sur la situation actuelle de l'économie et de l'emploi en Europe et a examiné les mesures déjà prises. Il a également étudié les possibilités de prendre de nouvelles mesures à court terme et à long terme, à la lumière du sommet informel sur l'emploi tenu le 7 mai 2009 et de la récente communication de la Commission, afin de préparer le Conseil européen de juin 2009.

Compte tenu de l'augmentation du taux de chômage dans l'UE, tous les ministres ont souligné qu'il importe de **prendre des mesures pour préserver les emplois ou en créer de nouveaux**. Plus précisément, ils ont mentionné le chômage partiel, la formation et la réduction des coûts indirects. Dans le même temps, certaines délégations ont indiqué clairement que les sociétés qui ne sont pas viables ne devraient pas être soutenues.

En dépit de la nécessité de prendre des mesures à court terme, les États membres devraient continuer à **respecter les objectifs à long terme des stratégies de Lisbonne et de l'emploi et poursuivre leurs réformes structurelles**. Afin de mettre en place des conditions plus favorables aux entreprises, les ministres ont jugé important de **réduire la charge administrative pour les sociétés**, y compris, le cas échéant, les coûts indirects, afin d'accroître la mobilité et de promouvoir la recherche et le développement. Certains ministres espèrent que de nouvelles possibilités d'emplois pourront être créées grâce à l'instauration d'une économie à faibles émissions de CO_2 (emplois verts), ainsi que dans le secteur de la santé et le secteur social.

Les ministres ont souligné l'importance cruciale que revêtent **les systèmes de sécurité sociale**, car ils atténuent les conséquences de la crise, en particulier en ce qui concerne les personnes les plus vulnérables telles que les jeunes, les personnes âgées et les handicapés. Certaines délégations ont suggéré de renforcer les aspects liés à la sécurité dans le cadre de la mise en œuvre des principes de **flexicurité** généralement approuvés. En outre, les ministres ont insisté sur le fait que le dialogue social pourrait contribuer à sortir de la crise.

En général, les ministres se sont félicités de la communication de la Commission au Conseil européen de juin intitulée: «Un engagement commun en faveur de l'emploi», publiée le 3 juin 2009 (COM(2009)0257), et en particulier de l'affectation proposée de 19 milliards EUR à des mesures visant à aider les personnes à rester actives ou à aller vers de nouveaux emplois, au titre du Fonds social européen (FSE).